

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

28

Nombre de votants :

28

Date de convocation :

9 février 2018

Date d'affichage :

22 février 2018

L'AN deux mille dix-huit, le **15 février** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 9 février, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mme DUBREUIL, M. GRENET (jusqu'à la question n° 4), Mme GRENET, M. LAMY (à partir de la question n° 2), Mmes MOLLON, MONTFORT, M. PERGET, Mmes PICHARD, RAMBAUX (à partir de la question n° 2), MM. RESSOUCHE, ROUX, Mmes SCHOTTEY, VILLER.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Nicole PICHARD

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal

absent

M. Daniel GRENET, Maire-Adjoint

absent à partir de la question n° 5

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée

absente

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint

absent à la question n° 1

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Elizabeth MONTFORT

Mme Suzanne MACHANEK, Conseillère Municipale

absente

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Catherine VILLER

Mme Sophie MONCEL, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY

M. Arnaud PAILLONCY, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Vincent PERGET

M. François PRADEAU, Conseiller Municipal

absent

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierrette CHIESA pour la question n° 1

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

M. Pierrick VERMOREL, Conseiller Municipal Délégué

a donné pouvoir à Michèle GRENET

< > < >

Secrétaire de Séance : Yannick BONNET

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20180215-DELIB180231-DE
Date de télétransmission : 20/02/2018
Date de réception préfecture : 20/02/2018

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 FEVRIER 2018**

QUESTION N° 31

OBJET : Vente de véhicule balayeuse

RAPPORTEUR : Vincent PERGET

Question étudiée par la Commission n° 2 « Aménagement et Embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 30 janvier 2018

En 2011, l'entreprise EUROVOIRIE a vendu à la Commune une balayeuse CITY CAT 5000.

Ce véhicule étant devenu vieillissant, il doit être remplacé.

Un nouveau marché a donc été signé avec l'entreprise MATHIEU pour l'achat d'une nouvelle balayeuse.

Dès réception du nouveau véhicule, l'ancien équipement peut être mis en vente. La proposition d'achat la plus intéressante a été faite par l'entreprise RMS pour un prix après négociation de 10 000 €.

Il s'agit de :

Véhicule	prix
BALAYEUSE CITY CAT 5000 disposée sur un châssis Marque : EUROVOIRIE Modèle : CITY CAT 5000 Date de 1 ^{ère} mise en circulation : 28/11/2011	10 000 €

Cette balayeuse sera retirée auprès du Centre Technique Municipal par l'entreprise RMS située 1173 Chemin des Bardannes 38510 MORESTEL.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver la cession de ce véhicule à l'entreprise RMS,**
- **autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette procédure, et à procéder aux écritures comptables nécessaires.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 15 février 2018

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL